



# COMPTE RENDU DE L'AGE DU GEPOG

LE SAMEDI 20 JUIN 2009

au siège de la RN du Grand Connétable,  
15 Cité Massel, route de Montabo - Cayenne

Rédacteur : Mathieu ENTRAYGUES, secrétaire.

Présents :

Stéphan ARNOUX, Eugénie BOTELLA, Charlotte BRIAND, Noemi BROQUET, Clément CAMBREZY, Thomas CAVAILLES, Laetitia COLLADO, Isabelle DELAFOSSE, Elisabeth DELLOQUE, Mathieu ENTRAYGUES, Olivier FORTUNE, Annie GENDRON-DAGUSE, Michel GIRAUD-AUDINE, Patrick INGREMEAU, Damien LAVERSANNE, Thomas LUGLIA, Sophie MAILLE, Rémy PIGNOUX, Marie-Hélène PLATOF, Françoise PLATT, Guillaume PLATT, Jean-Pierre POLICARD, Valérie PONTANA, Christian ROUDGE, Rémy RUIZ, Sylvain URIOT, Alexandre VINOT, Emilien WEISSENBACHER.

Représentés :

Christine BALLION ayant donné procuration à Alexandre VINOT.  
Bruno BARSKE ayant donné procuration à Alexandre VINOT.  
Marie Laure CAYATTE ayant donné procuration à Jean Pierre POLICARD.  
Bruno DAGUSE ayant donné procuration à Annie GENDRON-DAGUSE.  
François DEHONDT ayant donné procuration à Sophie MAILLE.  
Pierre DELEPORTE ayant donné procuration à Thomas LUGLIA.  
Bruno DELCOURT ayant donné procuration à Charlotte BRIAND.  
Eric DEMANTY ayant donné procuration à Sophie MAILLE.  
Frédéric ESPY ayant donné procuration à Thomas LUGLIA.  
Geneviève GAZEL ayant donné procuration à Stephan ARNOUX.  
Armelle GAIRARD ayant donné procuration à Michel GIRAUD AUDINE.  
Bertrand GOGUILLON ayant donné procuration à Sophie MAILLE.  
Dominique LIMOGES ayant donné procuration à Stephan ARNOUX.  
Christian MOULIN ayant donné procuration à Guillaume PLATT.  
Thomas PAGNON ayant donné procuration à Alexandre VINOT.  
Colette POURCHIER ayant donné procuration à Charlotte BRIAND.  
Carole POURCHER ayant donné procuration à Jean Pierre POLICARD.  
Laetitia PROUX ayant donné procuration à Sylvain URIOT.  
Michel RAVITSKY ayant donné procuration à Rémy RUIZ  
Lydie RIERA ayant donné procuration à Mathieu ENTRAYGUES.  
Madeleine RIOU ayant donné procuration à Sylvain URIOT.  
Pascal STUDER ayant donné procuration à Charlotte BRIAND.  
Jérémy TRIBOT ayant donné procuration à Françoise PLATT.  
Nathalie VASLIN ayant donné procuration à Thomas LUGLIA. F  
Annick VERGNAUD ayant donné procuration à Emilien WEISSENBACHER.  
Claude VERGNAUD ayant donné procuration à Stephan ARNOUX.  
Ombeline VRIGNAUD ayant donné procuration à Sylvain URIOT.

Absent : François NIETCHO

Invités :

Nyls de PRACONTAL et Antoine HAUSELMANN.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) à 15h30.

## **I – REVOCATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Sylvain Uriot (Président) et Alexandre VINOT (Vice-président) retrace l'historique ayant conduit le Conseil d'Administration a proposé la révocation de Monsieur François NIETCHO, élu au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale de mars 2009.

Alexandre VINOT détaille les différents comportements de M. NIETCHO (suspicion de malversation de la part des membres du CA due à une méconnaissance du milieu associatif, agissement contraire au fonctionnement de l'association et pouvant nuire à celle-ci, actions allant à l'encontre des décisions prises au sein du CA, ...) et met à disposition de l'assemblée toutes les pièces justificatives qui illustrent cet état de fait.

M. NIETCHO étant absent et n'ayant pas témoigné l'envie de s'exprimer, et après avoir débattu sur différents aspects, la question « Révocation de Monsieur François NIETCHO du Conseil d'Administration du GEPOG ? » est soumise au vote, à bulletin secret.

Nombre de votants (membres présents et représentés) : 54

Résultats du vote : 54 « OUI »

M. François NIETCHO est donc révoqué du Conseil d'Administration du GEPOG.

## **II – REMPLACEMENT DE DEUX MEMBRES DU CA**

Sophie MAILLE, élue membre du CA au cours de l'AG de mars 2009, sera embauchée au sein du GEPOG à partir du 24 juin 2009, en remplacement de Christian ROUDGE, arrivé au terme de son contrat. Ne pouvant être à la fois salariée et membre du CA, elle dépose donc sa démission auprès de Sylvain URIOT, Président.

Il est proposé de remplacer les deux membres du CA (Sophie MAILLE, démissionnaire et François NIETCHO, révoqué).

Françoise PLATT et Emilien WEISSENBACHER, membres de l'association, proposent leur candidature qui est soumise au vote, à bulletin secret.

Nombre de votants (membres présents et représentés) : 55

Résultats du vote : 55 pour Françoise PLATT

55 pour Emilien WEISSENBACHER

Ils sont donc élus et rejoignent le CA du GEPOG.

Bienvenue à ces deux nouveaux administrateurs qui souhaitent s'impliquer dans la vie associative du GEPOG.

## **III – CREATION D'UNE FEDERATION D'ASSOCIATIONS**

A l'occasion de la dernière AG (mars 2009), un débat avait été lancé sur la nécessité de créer une fédération des associations de protection de la nature en Guyane.

A l'origine de ce débat, un constat : le GEPOG a assuré ces dernières années l'essentiel de cette veille environnementale. L'énergie et le temps dépensés dans ce lourd dossier ont été conséquents, et cela au détriment de la vie associative et des objectifs initialement fixés (notamment le volet éducation à

l'environnement). Ce fonctionnement n'est donc pas durable. Pour autant, l'implication militante associative doit perdurer.

L'idée de créer une fédération d'associations a fait son chemin et les autres associations ont été sollicitées. L'association KWATA s'est pour l'instant positionnée défavorablement <sup>(1)</sup> à cette idée de fédération (et soumettra au vote de ses adhérents ce projet lors de leur prochaine AG). L'association SEPANGUY a par contre répondu favorablement à ce projet.

En conséquence, et après un long débat, il est proposé aux membres présents et représentés de l'AGE, comme mentionnée dans le compte rendu de l'AG de mars 2009, de soumettre au vote la question suivante :

« Voulez-vous que le GEPOG participe à la création d'une fédération d'associations de protection de la nature en Guyane ? ».

Un vote à bulletin secret est donc organisé.

Nombre de votants (membres présents et représentés) : 55

Résultats du vote : 49 « OUI » ; 6 abstentions

Le GEPOG participera donc à la création d'une fédération d'associations de protection de la nature en Guyane.

**F**in de l'Assemblée Générale à 17h50.

Fait à Cayenne, le 21 juin 2009.

Le secrétaire

Le Président

Mathieu ENTRAYGUES

Sylvain URIOT

---

<sup>1</sup> Nous tenons à préciser à nos adhérents, qu'au moment de la rédaction de ce compte rendu, de nouveaux éléments nous sont parvenus. Nous avons en effet rencontré des administrateurs de l'association KWATA qui souhaitent modifier leurs intentions concernant leur implication dans la fédération. Ils souhaiteraient finalement participer à la réflexion pour la mise en place de cette fédération, mais n'envisageraient pas, pour le moment, de participer au fonctionnement. L'emploi du conditionnel illustre l'état d'indécision dans lequel se trouve aujourd'hui l'association KWATA. Nous poursuivons donc notre démarche et espérons que cette association nous rejoindra prochainement. Nous vous tiendrons bien entendu informés des futures décisions.